3.5.2. Le réseau d'assainissement et l'assainissement autonome

La STEP, qui se trouve au Mas de Charles, est d'une capacité de 400 équivalents habitants, extensible 480. Elle compte 144 abonnés soit 345 habitants raccordés. Le réseau d'assainissement est géré en régie.

Le taux de desserte pour l'année 2010 est de 90%. La qualité des eaux est conforme aux normes de la police de l'Eau.

Le bourg ancien est desservi par l'assinissement collectif. Au Nord vers la RD38, le réseau s'arrête au Mas de Charles. Le long de la 653, à l'Ouest, le réseau s'arrête au Spar et à l'Est à l'intersection entre la RD563 et la RD2.

En ce qui concerne l'assainissement autonome, l'ensemble du sol du bourg et des hameaux alentours est composé de rendzine ou sol brun sur calcaire avec une possible profondeur de 80cm (classification roche mère de 3). Les sols de Livernon sont dans l'ensemble peu aptes à l'assainissement autonome en raison principalement de leur faible profondeur. Le niveau colcaire fissuré est très vite atteint et ne permet donc pas un assainissement dans le sol naturel. Les filières d'assainissement autonomes à prévoir seront du type filtre à sable non drainé et risquent d'être d'un coût élevé car il sera nécessaire de les installer dans la roche.

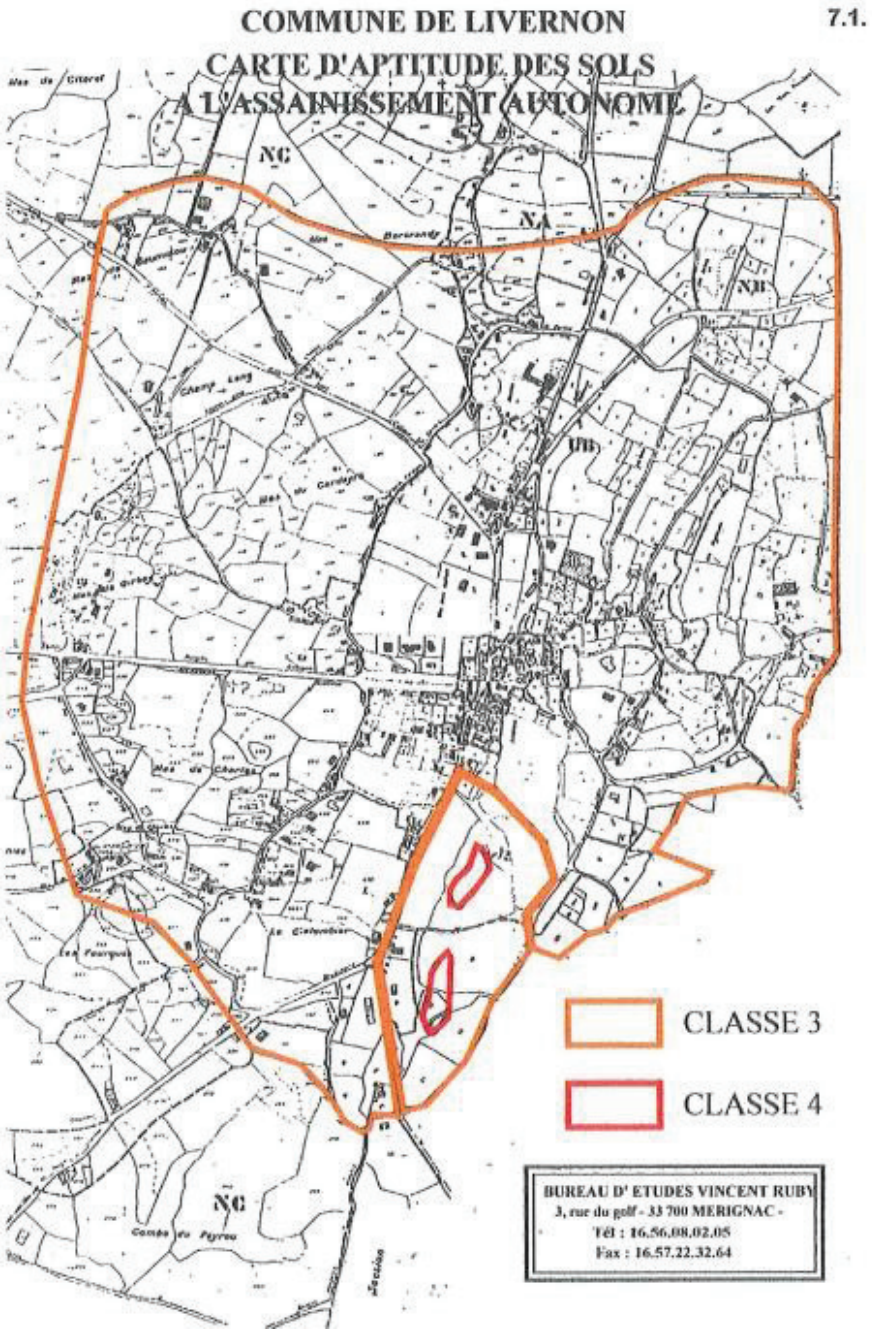

Carte d'aptitude des sols –étude de schéma communal d'assainissement, bureau d'études Vincent RUBY, 1996

3.5.3. *Le réseau d'eaux pluviales*

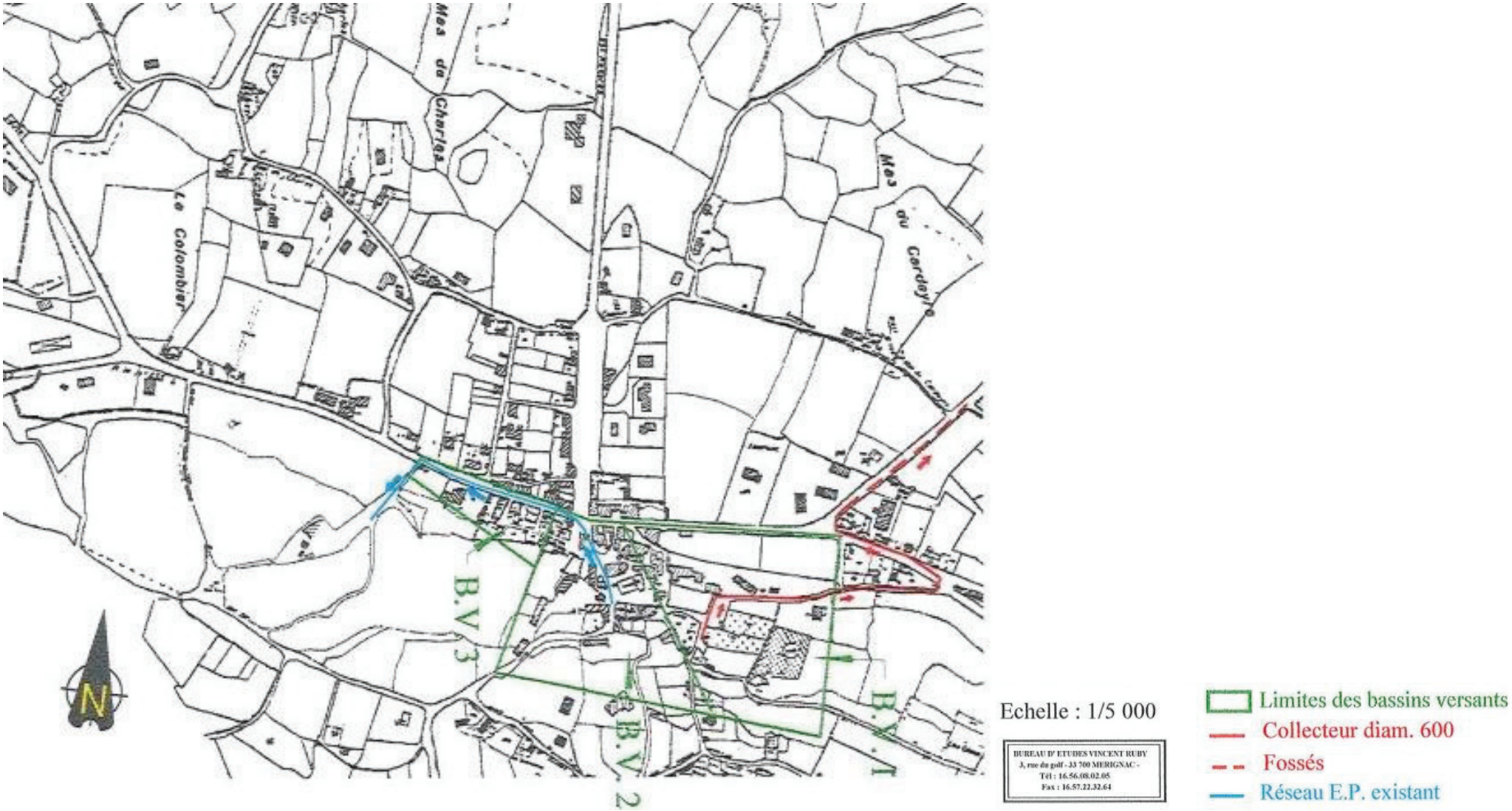

Carte du réseau puvial et bassins versants urbains - de schéma communal d'assainissement, bureau d'études Vincent RUBY, 1996

3.5.4. Le réseau d'électrique (source ERDF)

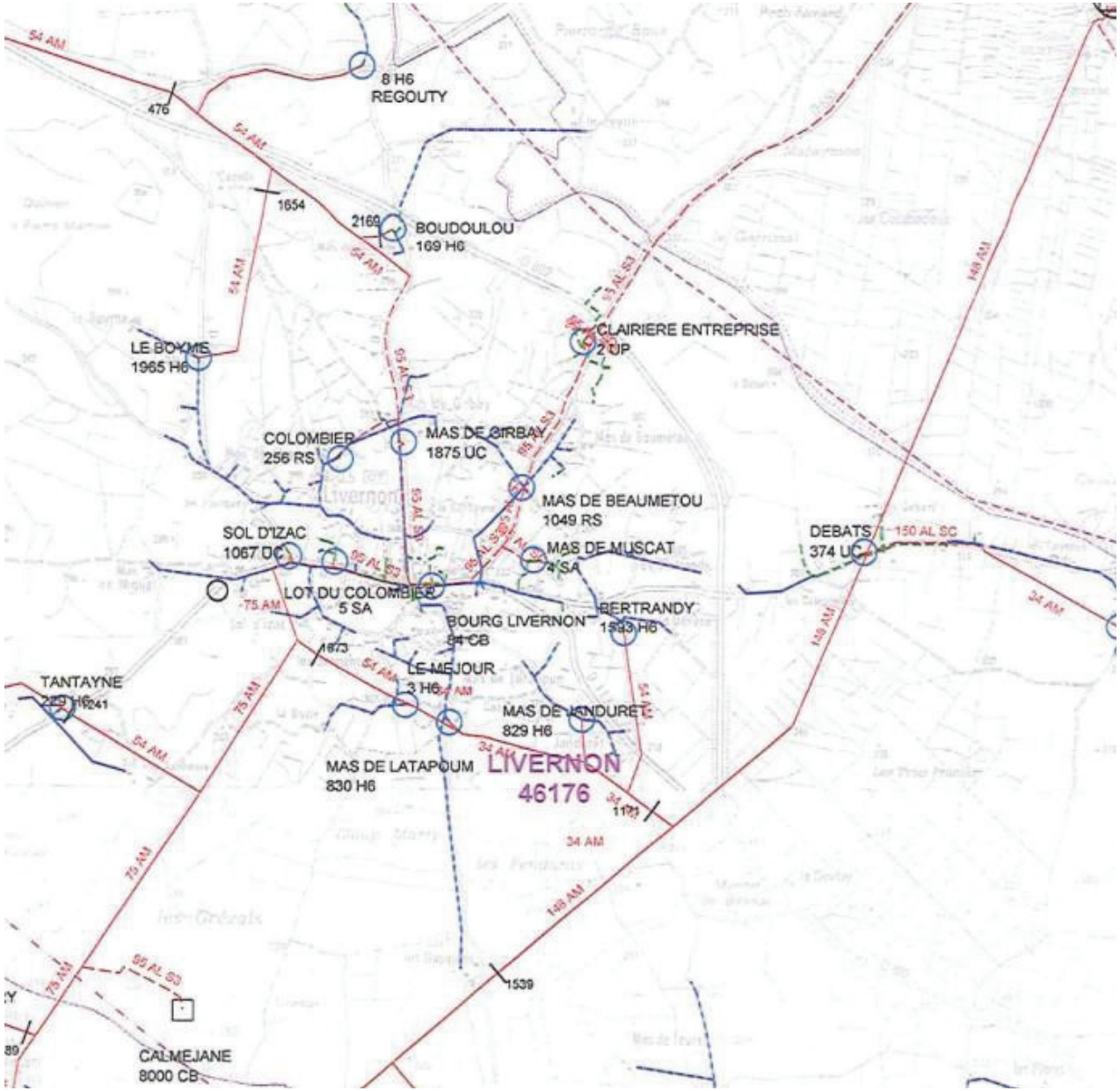

3.5.5. Le réseau numérique (Source : schéma directeur territorial d'aménagement numérique SDTAN du Lot)

Le SDTAN du Lot a été établi conjointement par le Conseil général du Lot et la Fédération départementale d'énergies du Lot (FDEL). Il dresse un diagnostic de la couverture en haut et en très haut débit du département pour les entreprises, les services publics ainsi que pour le grand public. Il décrit par ailleurs les actions mises en œuvre et à engager sur le territoire du département afin de favoriser le déploiement du haut et très haut débit en concertation étroite avec les opérateurs privés.

Selon ce diagnostic, Livernon dispose d'un NRA (Les Nœuds de Raccordement Abonnés sont les centraux téléphoniques de l'opérateur historique France Télécom dans lesquels aboutissent les lignes téléphoniques des abonnés, quel que soit leur fournisseur) dégroupé et opticalisé.

Livernon possède un taux d'éligibilité ADSL compris entre 99 et 100%, un taux d'éligibilité ADSL à 2 Mbps compris entre 75 et 99% et un taux d'éligibilité ADSL à 8 Mbps compris entre 75 et 99%.

Le SDTAN a souhaité valoriser le réseau numérique pour les entreprises. La ZA de la Clairière fait partie des 78 ZAE à prioriser en priorité.

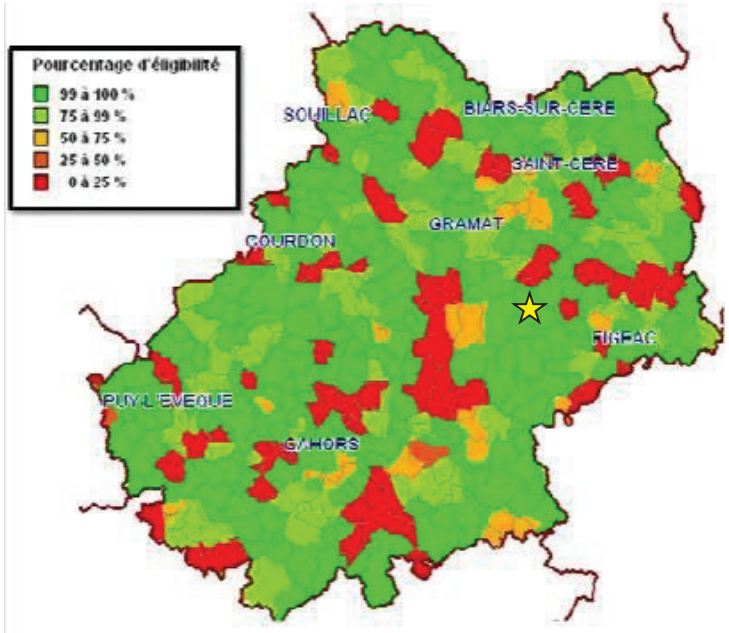

Taux d'éligibilité ADSL

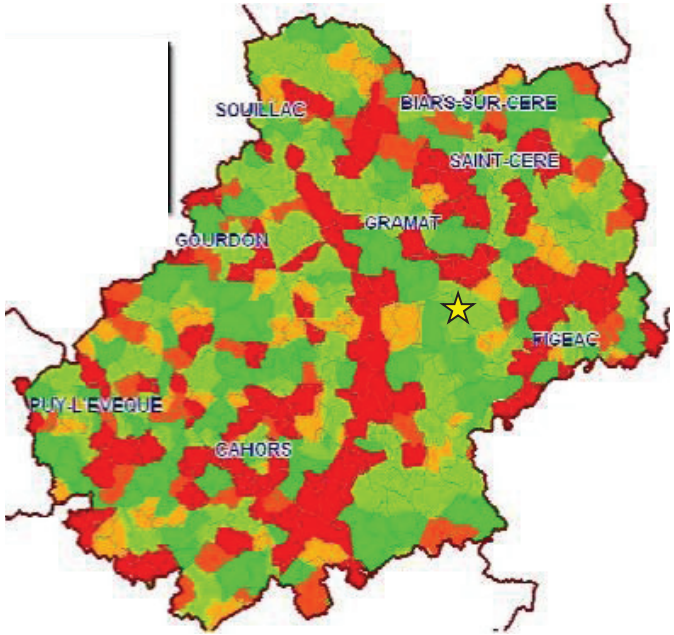

ADSL à 2Mbps

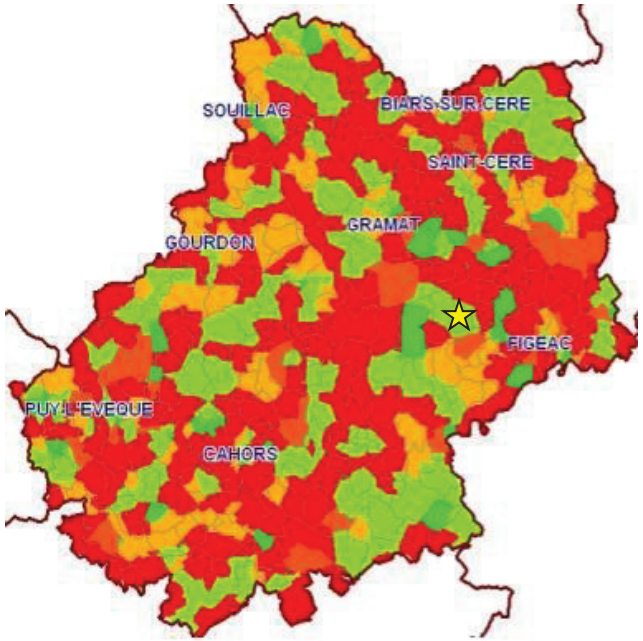

ADSL à 8 Mbps

3.5.6. Réseau de ramassage des ordures ménagères

Le Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Figeac permet de :

- Collecter les ordures ménagères (recyclables ou non)
- De distribuer des sacs verts aux habitants des communes rurales
- D'accueillir et d'informer les administrés sur la collecte et les consig,es de tri.

Sur la commune de Livernon, le rammassage des ordures ménagères se fait une fois par semaine et une fois tous les quinze jours pour les ordures recyclables.

La déchetterie, basée sur la ZA de la Coupille, est fermée le jeudi, elle est gérée par le SYDED. Le SYDED a été créé pour assurer **le traitement des Déchets ménagers et assimilés** produits sur son territoire, par la mise en application des prescriptions du **Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et assimilés** (il réglemente la gestion des déchets dans le Lot. La première version date de 1995. Ce plan a été révisé en 2005).

4. SYNTHESE DE L'ANALYSE SUR LE FONCTIONNEMENT URBAIN

Les enjeux qui sont ressortis du diagnostic sont les suivants :

- EN TERMES DE DEPLACEMENTS :
  - **Organiser le stationnement** au niveau du centre bourg, de la halle, du foirail et le long de la RD653,
  - **Redonner la place aux piétons** au sein du centre bourg notamment par la sécurisation des accès et la création de liaisons douces entre les équipements publics ainsi que les commerces,
  - **Sécuriser la traversée du village**.
- EN TERMES D'EQUIPEMENTS ET D'ESPACES PUBLICS :
  - **Proposer une véritable vocation à la passerate,**
  - **Organiser et valoriser les espaces publics** au sein des futurs sites urbanisés,
  - Mettre en valeur et conserver **le couderc** ainsi que l'organisation du bâti autour,
  - **Prendre en compte l'accès voirie et les réseaux** pour définir le développement de Livernon.
- EN TERMES DE COMMERCES ET D'ACTIVITES :
  - Veiller à **l'intégration paysagère des bâtiments** (comme cela a pu être réalisé pour la zone d'activités de la Coupille),
  - **Maintenir l'offre, commerciale et de services**, existante et prendre en compte l'échelle des bourgs voisins.

Plus spécifiquement, plusieurs enjeux ont été identifiés au cœur du centre bourg, parmi lesquels :

- **Revitaliser le centre bourg** en tenant compte de son organisation, sa valeur patrimoniale et son fonctionnement et ainsi recréer du **lien social,**
- **Sécuriser le carrefour sur la RD 653** entre la halle, le foirail ainsi que l'accès à l'école dans le but de redonner la place aux piétons,
- Proposer un aménagement sur le foirail qui travaille sur les **différents revêtements et leurs transitions**,
- **Poursuivre le maillage de liaisons douces** sur le centre bourg de la même manière que celle entre l'école et la salle des fêtes.

Tous les enjeux liés à l'analyse du tissu urbain et du fonctionnement urbain se rejoignent autour du **centre bourg**. Il s'agit de se concentrer sur son développement urbanistique et social afin de créer une véritable **vie de bourg**, tout en s'appuyant sur de réels lieux de rencontre et d'échange déjà existant.

Fort de l'ensemble des éléments identifiés lors du diagnostic, il s'agit de faire de Livernon **un lieu d'arrêt et non un lieu de passage** tel qu'il peut être considéré actuellement.

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE DE LIVERNON

1. ANALYSE DE LA DEMOGRAPHIE DE LIVERNON

1.1. UN BOOM DEMOGRAPHIQUE DEPUIS 20 ANS

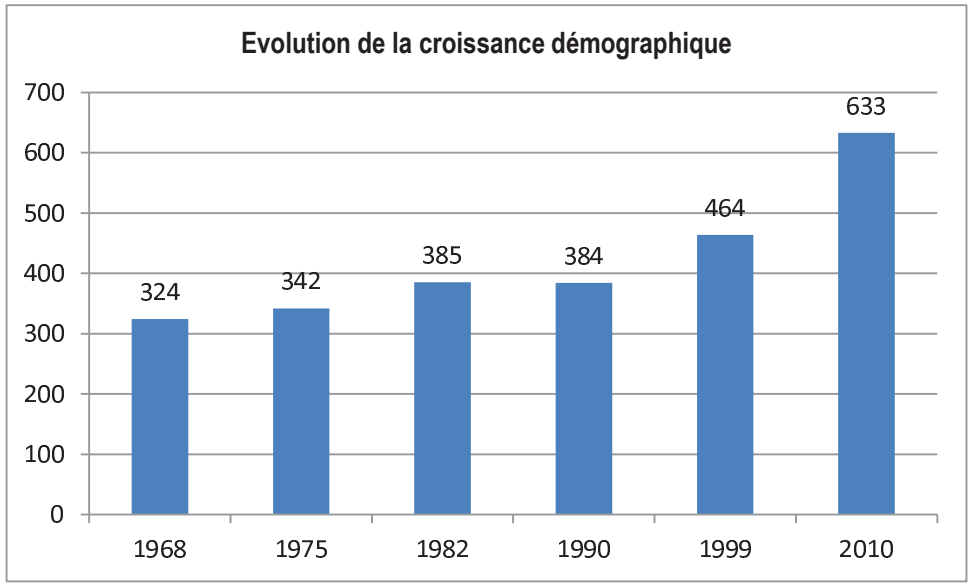

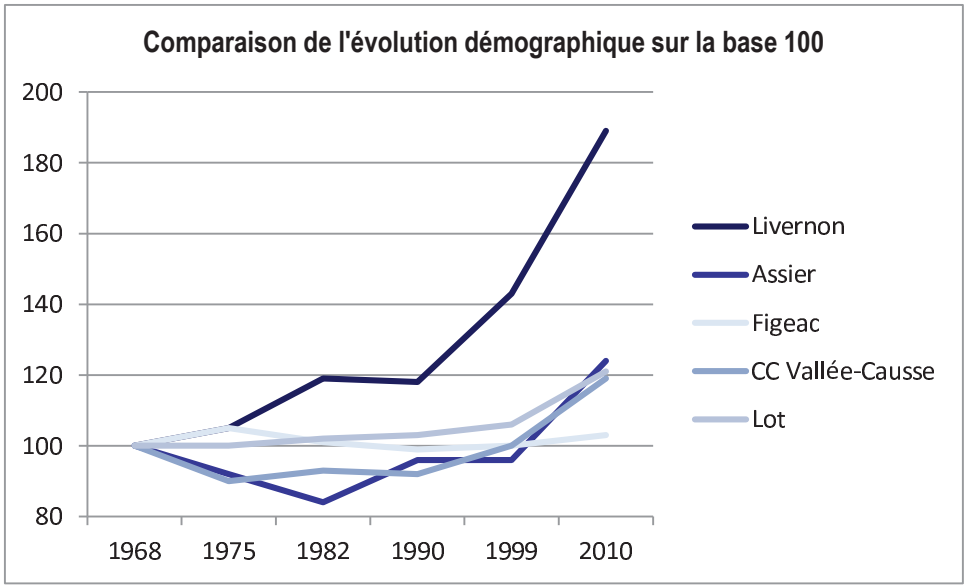

Entre 1968 et 1990, la commune de Livernon a connu une croissance modérée de 0,8% par an. Entre 1990 et 2009, la croissance s'est accélérée : +2, 1% par an entre 1990 et 1999 et +2,9% par an entre 1999 et 2010. Ce phénomène est dû en grande partie à l'arrivée de nouvelles populations. En effet, Livernon se situe à moins de 20kms de Figeac, capitale de la Mécanique Vallée. Figeac comptent un bassin industriel dense avec des entreprises et des implantations dans le domaine de l'aéronautique de rayonnement mondial (Ratier Figeac, Figeac Aéro, …) et de nombreux centre de formation. Ratier Figeac est implanté depuis de nombreuses années mais a connu un fort développement depuis les années 2000 (fabrication complète pour la première fois d'un système complet de commande de vérin de l'A380, fabrication des hélices de l'A400M, site d'excellence des hélices du groupe Hamilton Sundstand). Il est en de même pour Figeac Aéro qui a intégré les entreprises Adventis et Mécabrive en 2003 et 2004 et ouvert un centre d'apprentissage. Enfin, Figeac s'est également développé avec la création du Quercypôle qui continue encore aujourd'hui à accueillir des entreprises (pépinière d'entreprises).

Ce développement de l'aéronautique, à seulement 20 kms de Livernon, a permis de développer la commune. Comparativement à Figeac, la croissance démographique de Livernon est plus importante : elle offre la proximité d'un bassin d'emploi et un cadre de vie agréable. Cette forte croissance est d'ailleurs une spécificité au sein de la communauté de communes.

Ce boom démographie s'est réalisé grâce à la création de la RD802.

En comparaison avec Assier, commune de démographie similaire avec Livernon, Livernon est aujourd'hui plus attractive qu'Assier notamment pour les jeunes : alors que le solde naturel entre 1999 et 2010 est de 0,5% pour Livernon, il est de -1,1% pour Assier.

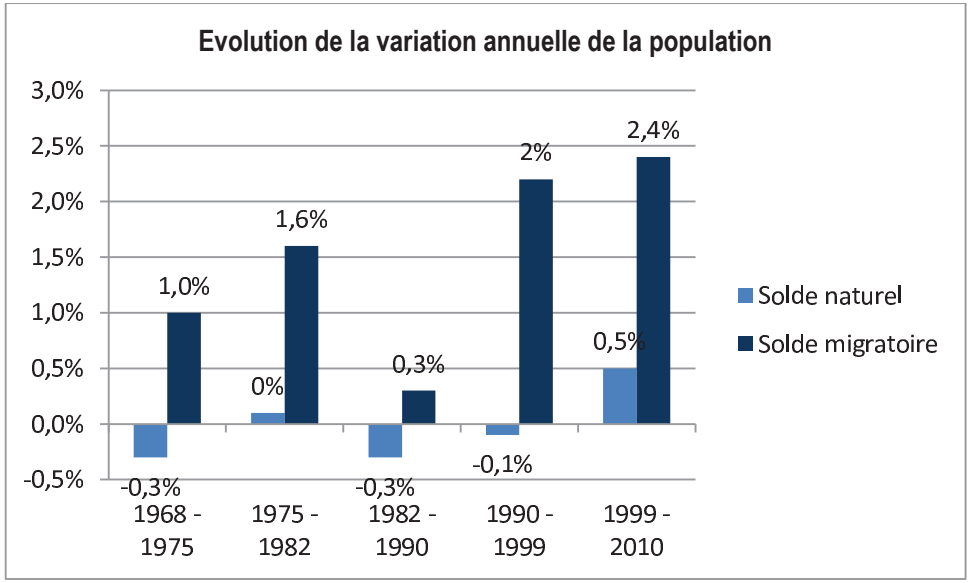

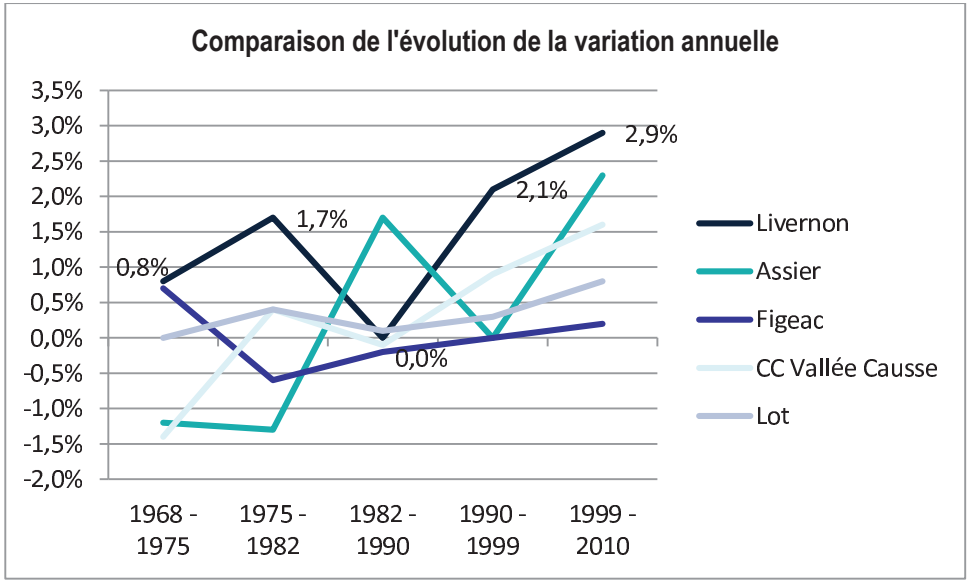

La forte croissance démographique est essentiellement due à l'arrivée de nouvelles populations (solde migratoire). Le solde naturel est nul voire négatif de 1968 à 1999. L'association de ces deux phénomènes laisse penser que Livernon est une commune dortoir. Toutefois, depuis 1999, au fort solde migratoire (2,4% par an) vient s'ajouter un solde naturel positif (0,5% par an). Ceci est encourageant pour la commune de Livernon, les nouvelles populations s'installent durablement sur la commune.

En comparaison, Figeac a un faible taux de croissance entre 1999 et 2010 (0,2% par an) avec un solde naturel négatif (-0,3% par an). Il en est de même pour la communauté de communes Vallée Causse et le département du Lot, même si le taux de croissance est plus élevé (Cdc : taux de croissance de 1,6% par an mais solde naturel de -0,2% par an, Lot : taux de croissance de 0,8% par an mais solde naturel de -0,3% par an). Le développement de la commune d'Assier est exclusivement dû à l'arrivée de nouvelles populations car son solde naturel est négatif depuis 1968. C'est la différence majeure qui existe entre Livernon et Assier. En effet, Livernon compte sur l'arrivée d'une nouvelle population pour accroître son développement mais depuis 1999, le solde naturel est positif, preuve que les gens s'installent.

Livernon apparaît alors comme une exception : une commune fortement attractive qui, grâce à la présence de ces équipements, renouvèle sa population.

1.2. UNE EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA FAMILLE

Les nouveaux arrivants, néo-ruraux pour la plupart, ont une structure familiale diversifiée. La composition des ménages à Livernon évolue et tend vers davantage de familles monoparentales, recomposées ou de personnes célibataires vivant seules.

Toutefois, le desserrement (nombre de personnes par ménage) tend à stagner depuis 20 ans. Depuis 1999, le desserrement est à 2,4, moyenne haute par rapport au département et à la communauté de communes (2,2) et à Figeac (1,9). Cette stagnation du desserrement est à mettre en lien avec le rajeunissement de la population de Livernon.

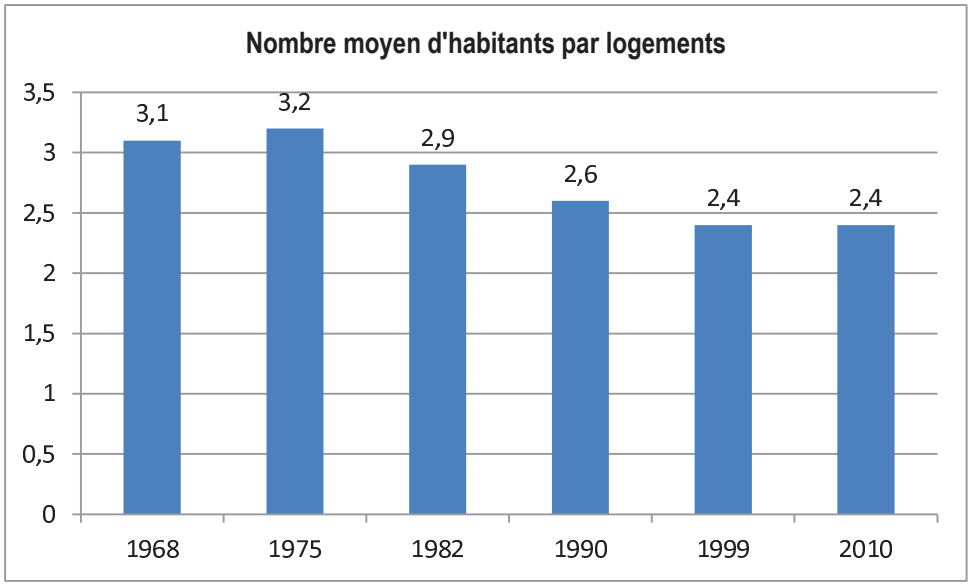

1.2.1 Une population jeune

Livernon a gagné de façon importante entre 1999 et 2010 des populations comprises entre 0-14 ans et entre 30-44 ans. Ces tranches d'âges représentent des jeunes actifs qui viennent s'implanter sur la commune de Livernon afin de profiter du bassin d'emploi de Figeac. Ces couples ont également des enfants en bas âge qui peuvent profiter de l'offre en équipements sur la commune de Livernon. Les 15-29 ans, quant à eux, sont en baisse sur Livernon entre 1999 et 2010, migrant vers de plus grands villes afin de profiter des centres de formations, …

En comparaison, sur Assier, Figeac, la communauté de communes et le département, les moins de 20 ans sont plus nombreux mais les plus de 65 ans également, a contrario de Livernon. C'est pourquoi, l'indice de jeunesse (la part des moins de 20 ans sur celle des plus de 60 ans) est plus important sur la commune de Livernon que sur les autres territoires de comparaison.

En effet, l'indice de jeunesse est de 1 ce qui signifie que la part des moins de 20 ans et celle des plus de 60 ans est égale. Alors que sur Assier, Figeac, la communauté de commune et le département, la part des moins de 20 ans est moins importante que celle des plus de 60 ans : entre 30 et 40% de plus suivant les territoires de comparaison.

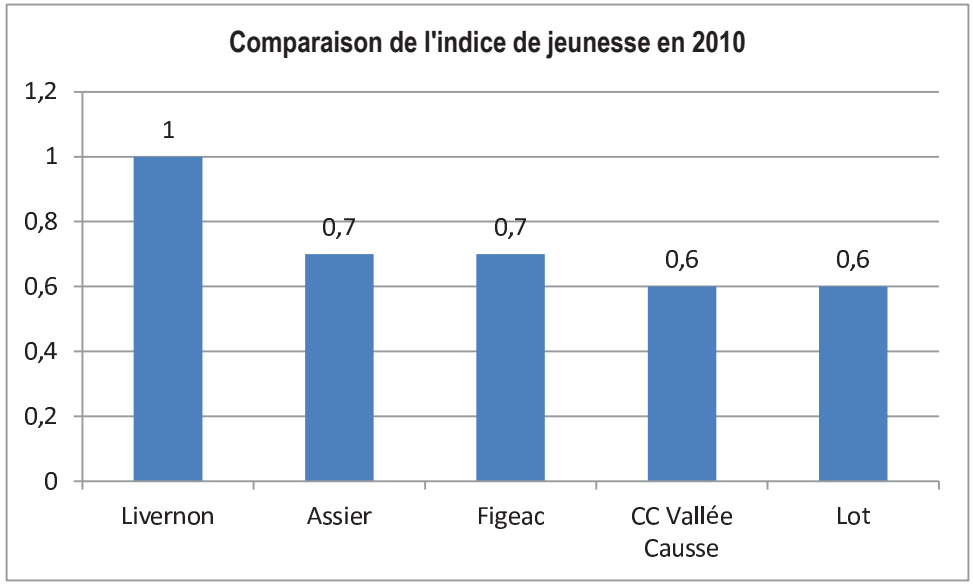

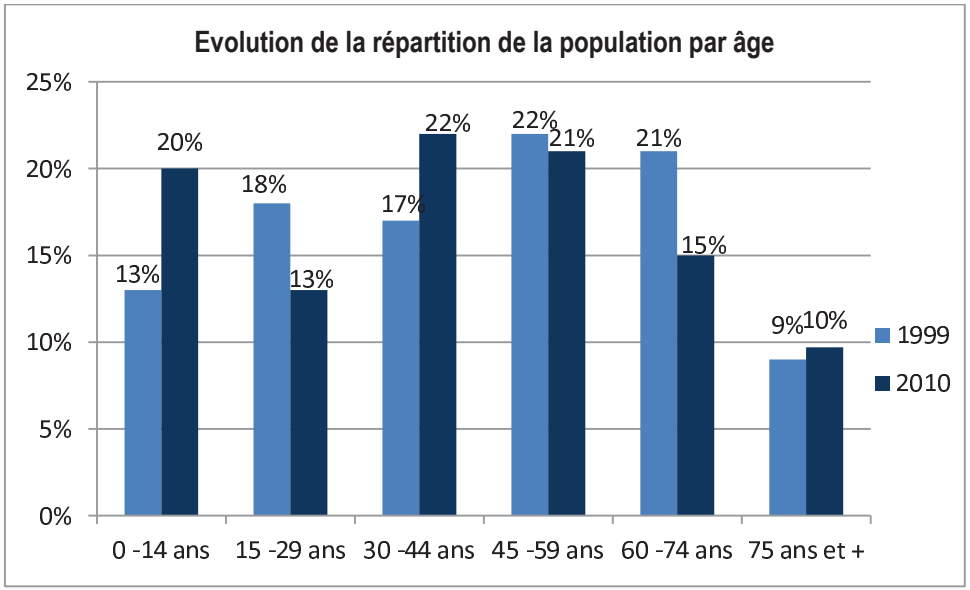

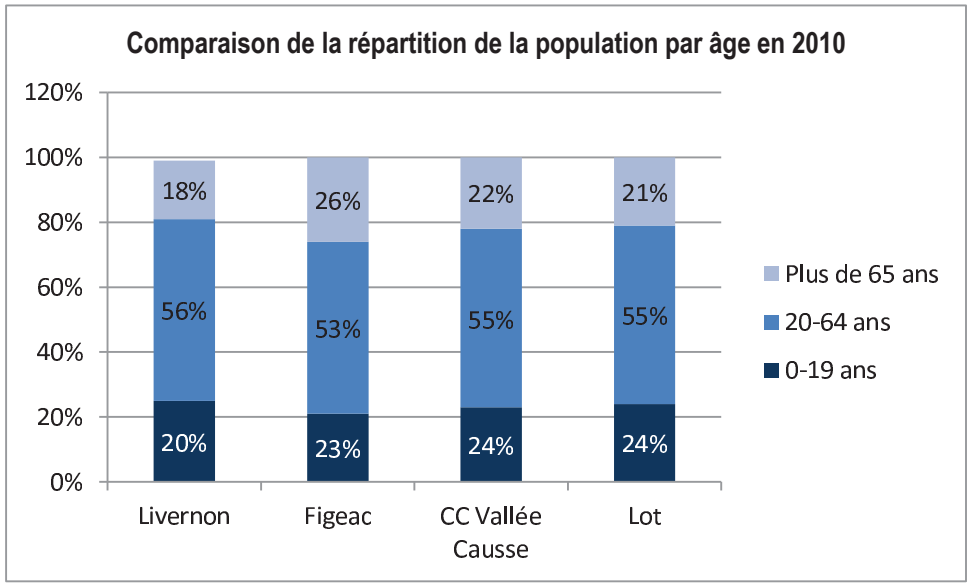

2. Le parc de logements de Livernon

2.1. Une croissance du parc de logements en forte augmentation depuis 1990

2.1.1 Une évolution du parc de logements liée à la croissance démographique

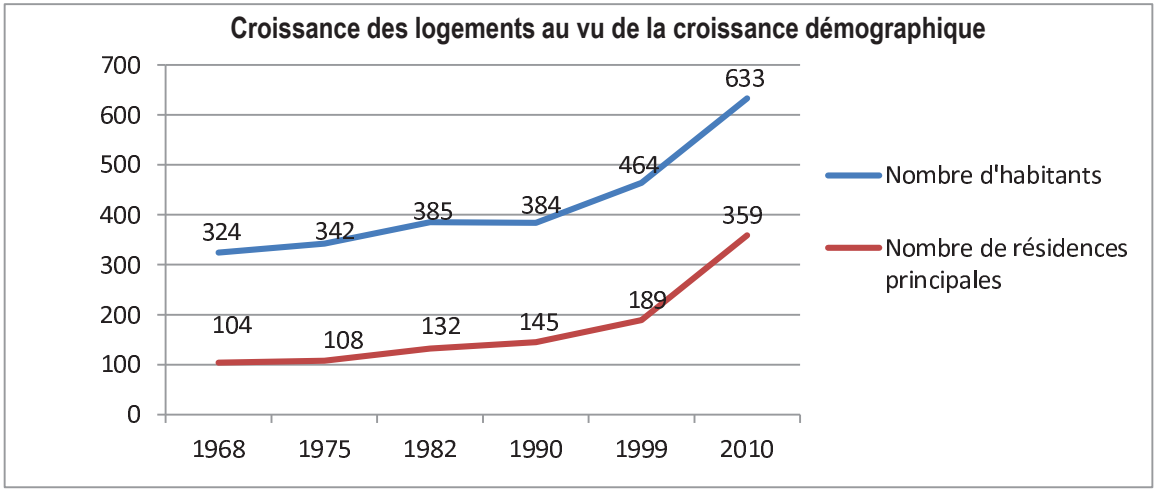

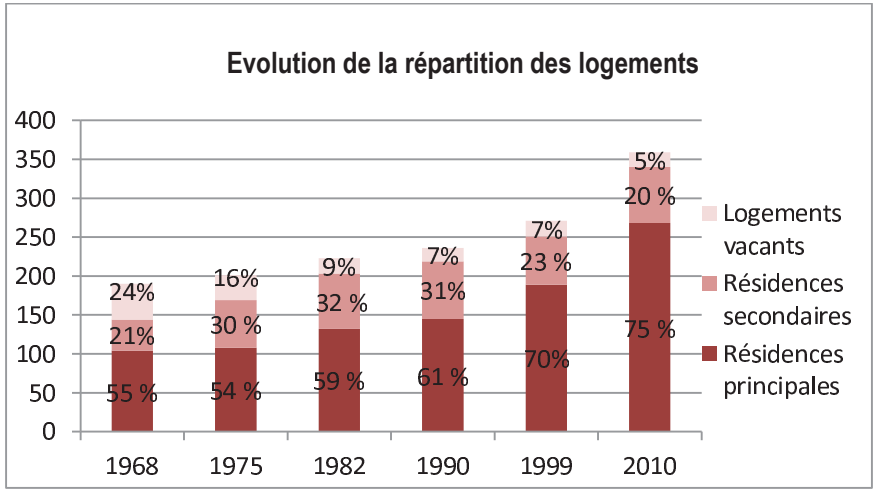

Le parc de logements connaît une croissance ralentie entre 1968 et 1990, avec la production de 46 logements en 22 ans, en lien avec la croissance démographique modérée sur la commune.

Sur la période 1990-2010, la forte croissance de la population est corrélée à une augmentation de production de logements : le rythme de construction a été multiplié par 2 sur quasiment la même durée (1968-1990 = +46 logements / 1990-2010 = +170 logements). Cette croissance du parc total est essentiellement due à l'augmentation des résidences principales qui représentent 75% du parc total en 2010, soit 268 logements.

Depuis le boom démographique dans les années 1990, le taux de vacance a diminué, passant de 24% en 1968 à 5% en 2010, soit une part assez importante pour fluidifier le marché de l'immobilier sur la commune et permettre une bonne rotation dans le parc de logements. En 2010, la commune de Livernon dénombre 19 logements vacants.

Le nombre de résidences secondaires stagnent depuis 1999 : 62 résidences secondaires en 1999 soit 23% du parc total et 72 en 2010 soit 20% du parc total. 1/5 du parc total est donc dédié aux résidences secondaires, preuve de l'attractivité touristique de la commune.

2.1.2 Un parc de logements encore tournée vers la maison individuelle et consommateur d'espaces…

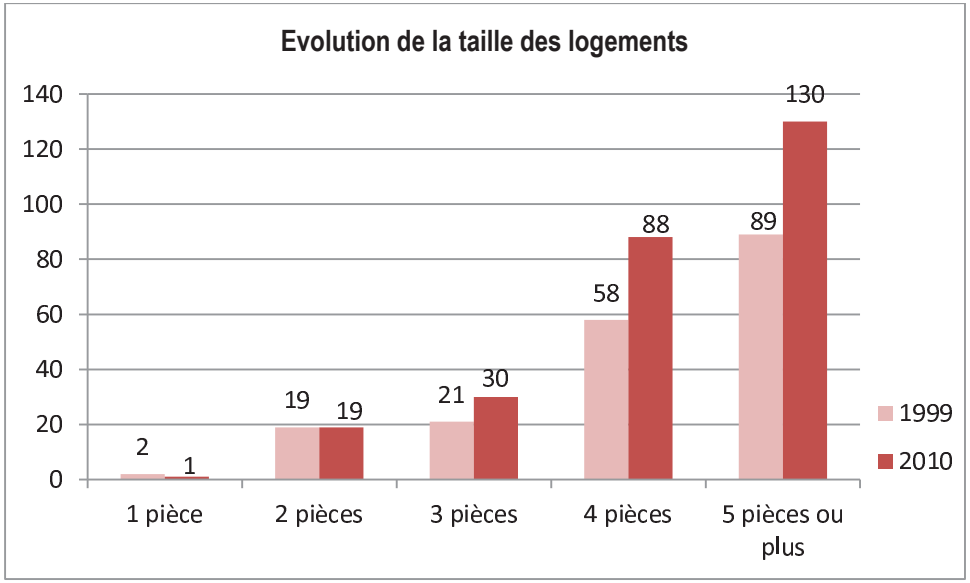

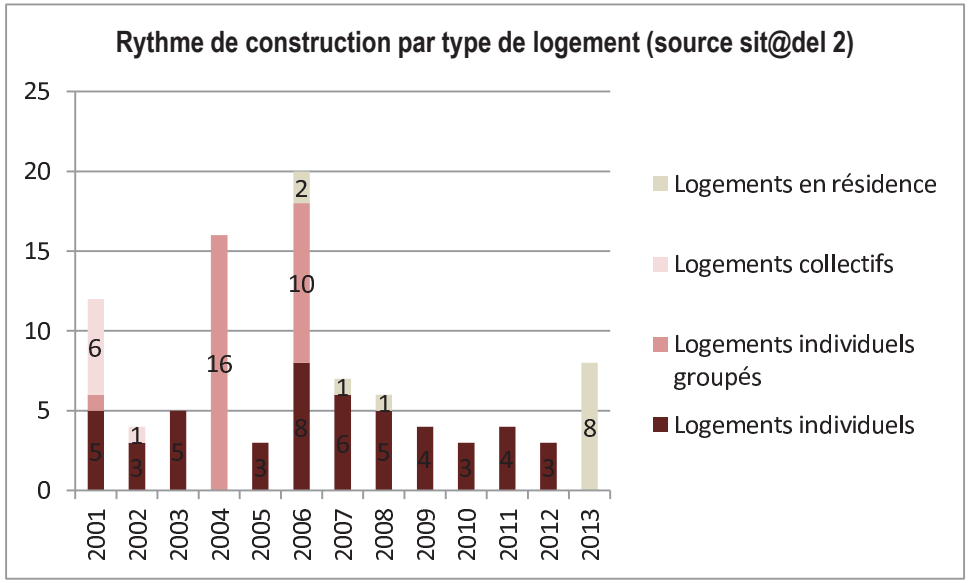

Le nombre moyen de logements commencés entre 2001 et 2013 varie entre 3 et 20 logements par an. 95 logements ont été construits en 12 ans avec une production moyenne de 8 logements par an.

Plus de la motié de la production de logements de cette dernière décennie correspond à des logements individuels. De ce fait, le nombre de pièces par logement reste important et a tendance à augmenter entre 1999 et 2010.

En 2010, les logements de moins de 3 pièces incluses ne représentent que 19% du parc des résidences principales, alors que le nombre moyen d'occupants par ménage est de 2,4 habitants. On observe donc une inadéquation de l'offre dans la taille des logements.

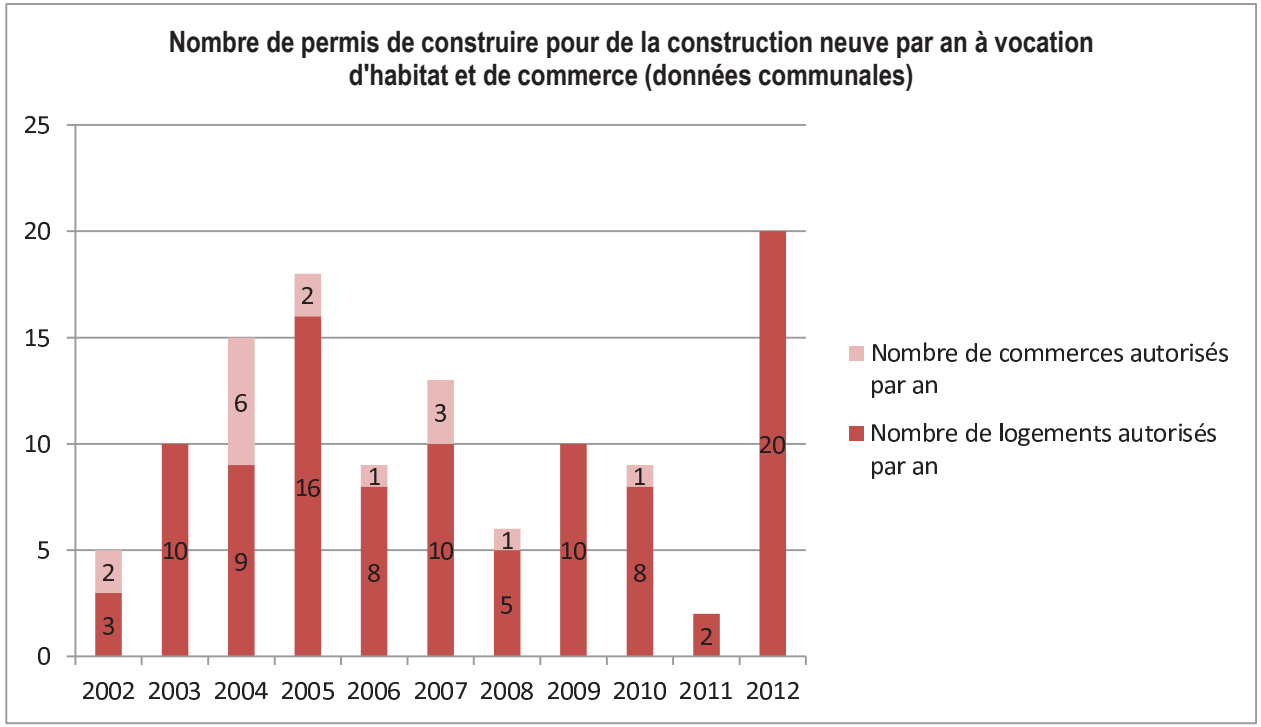

La répartition des permis de construire sur ces dix dernières années se localise en périphérie du centre bourg et sur certains hameaux.

En tout, ces dix dernières années ce sont un peu plus de 24 hectares qui ont été consommés pour une moyenne de 2,2 logements/ha (des parcelles moyennes de 4531m²), densité fortement consommatrice d'espace.

Selon la norme Corinne Land Cover, environ 7% des PC se situent en zone urbaine, 32% sont sur des terres agricoles (terres arables, zonnes agricoles hétérogènes) et 61% en forêt et milieux semi-naturels (forêt et mileux à végétation arbusive ou herbacé).

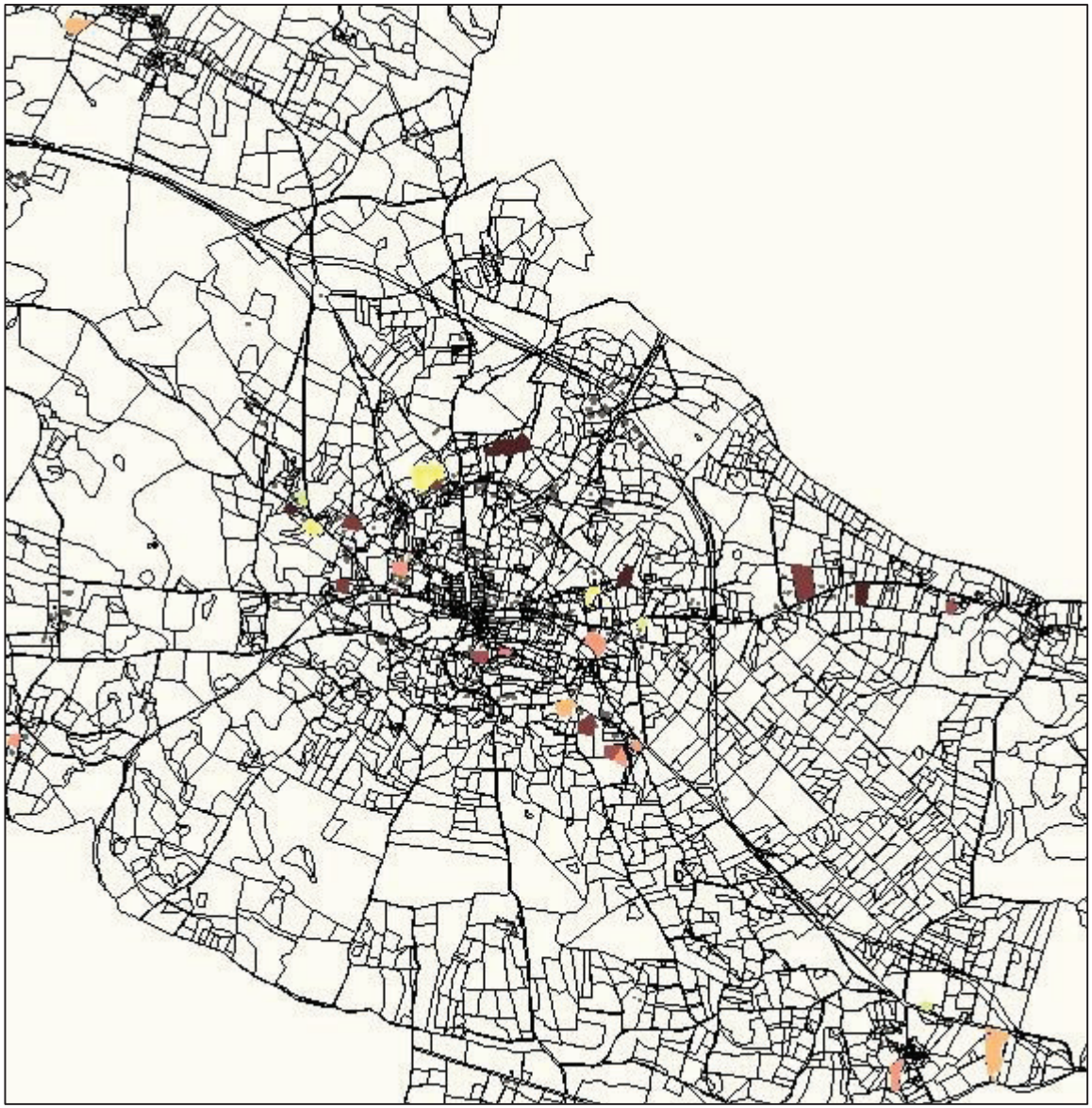

2.1.3 … mais qui a tendance à se diversifier

L'offre en logements tend à se diversifier avec une progression des logements locatifs et HLM. La commune n'est pas soumise à une obligation de production de logements sociaux, c'est donc sur la base du volontariat que la commune a plus que quadrupler son offre en logements sociaux entre 1999 et 2010 passant de 4 à 19 logements HLM. Le locatif a également augmenter sur la commune passant de 16 à 22%. L'augmentation de ce type de logement permet de favoriser non seulemet la rotation du parc de logements mais également le parcours résidentiel. Cette dernière notion met en évidence le fait que tout au long de la vie et de l'évolution familiale d'un individu, celui-ci a besoin de différent type de logements. Proposer une part non négligeable de logements locatifs permet aux individus de changer de logements tout en restant sur la commune de Livernon.

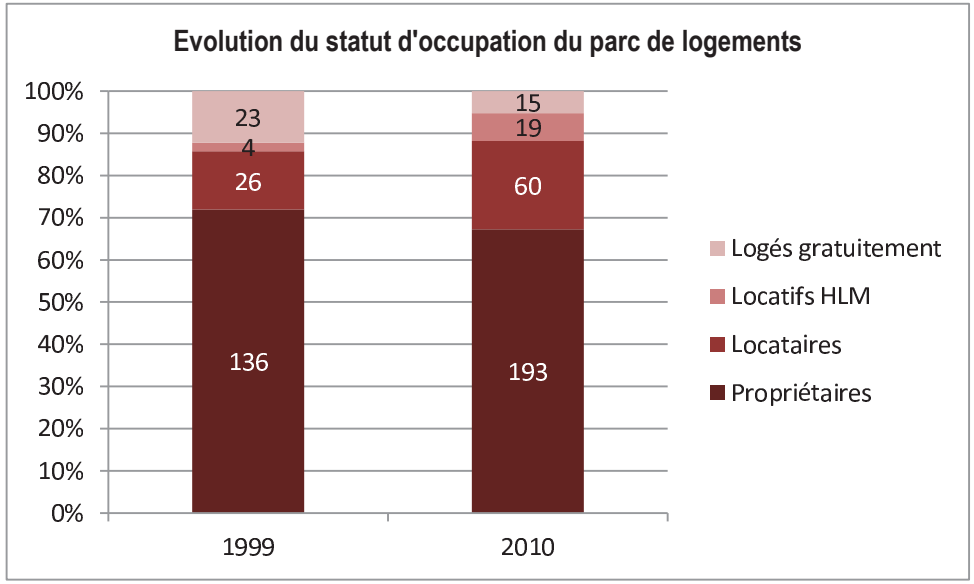

3. La situation economique de Livernon

3.1. Un taux d'activite en correlation avec l'offre de son bassin d'emploi

A Livernon, la population des 15-64 ans est composée en 2009 de 67% d'actifs occupés, chiffre en hausse par rapport à 1999 (65%). La hausse des actifs provoque une baisse du chômage qui avoisine les 6% en 2009. C'est un taux faible comparativement à la moyenne nationale qui frôle les 11%. La hausse des actifs et la baisse du chômage en une décennie est à mettre en relation avec le contexte de Livernon, à 10 minutes du Quercypôle et du bassin d'emploi de Figeac. Il est également à noter que le Quercypôle est en train de se développer en créant une pépinière d'entreprises.

Comparativement à Figeac, à la communauté de communes et au département, Livernon a la proportion la plus importante d'actifs et la moins importante de chômeurs, preuve que la commune arrive à allier proximité d'un bassin économique et cadre de vie. Sa situation économique est sensiblement la même que celle d'Assier.

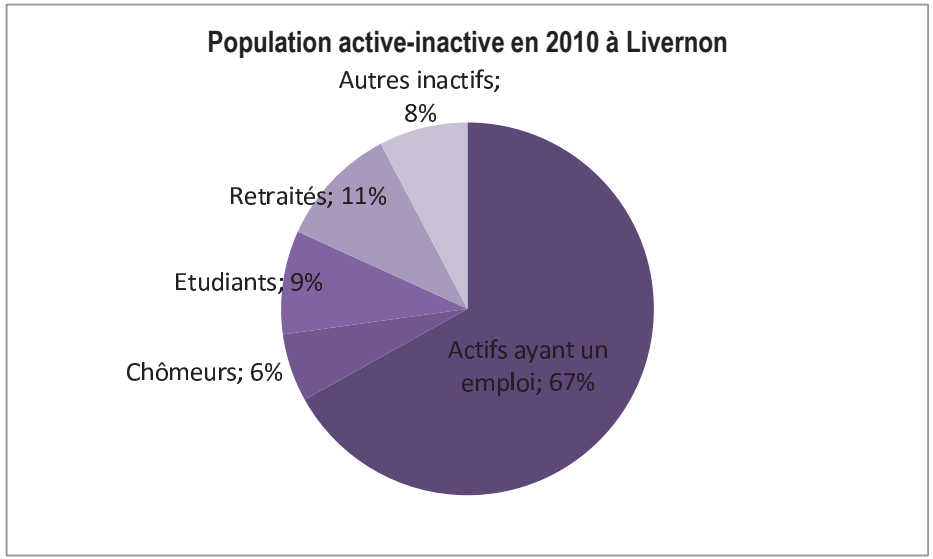

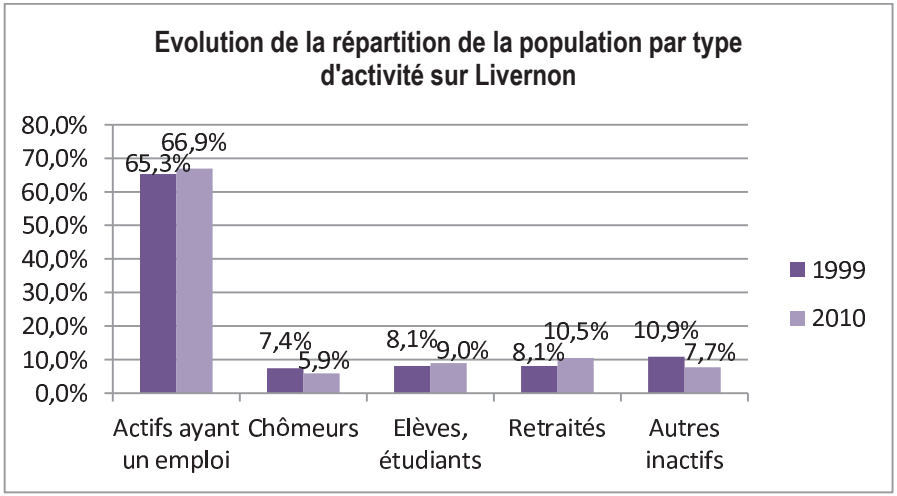

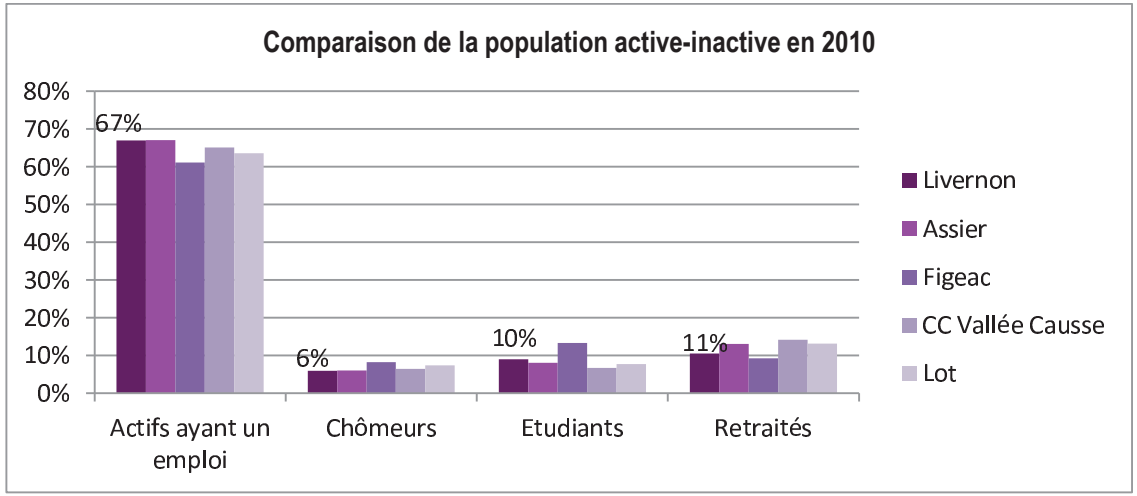

En 10 ans, l'économie agricole à Livernon a baissé de moitié au profit du secteur tertiaire (commerçants, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires) et secondaires (ouvriers, artisans).

Les cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires représentent à elles seules plus de 41% des actifs de Livernon. Ce taux illustre la proximité avec le bassin d'emploi de Figeac.

En termes de commerces, le bilan est plus mitigé. En effet, la proportion de commerçants, artisans et chefs d'entreprise a augmenté entre 1999 et 2009, toutefois, dans le cœur du centre bourg, certains devantures sont vacantes : boucherie, épicerie. Ces espaces délaissés sont à reconquérir afin de redonner une totale vie de centre village. L'épicerie générale en centre bourg a laissé place au Spar en entrée de ville.

Le nombre d'emplois relevant du domaine administrations publiques, enseignement, santé et action sociale a doublé entre 1999 et 2008 ; ils représentent 30% des emplois en 2008 (ce taux est relativement faible par rapport aux autres chef-lieux de cantons). Le domaine commerce, transports, services divers connait aussi une forte hausse (+90%) et devient prépondérant avec 39% des emplois. Enfin le secteur de la construction est en pleine expansion.
Le tourisme est une activité annexe et peu développée sur la commune.

Enfin, il est à noter que la répartition des actifs entre Livernon et Figeac en 2008 est sensiblement la même. Même si le secteur primaire a fortement baissé entre 1999 et 2008, son taux est de 3,7% contre 0,7% à Figeac. Il faut noter que de jeunes agriculteurs reprennent des exploitations ce qui pérennise l'activité agricole.

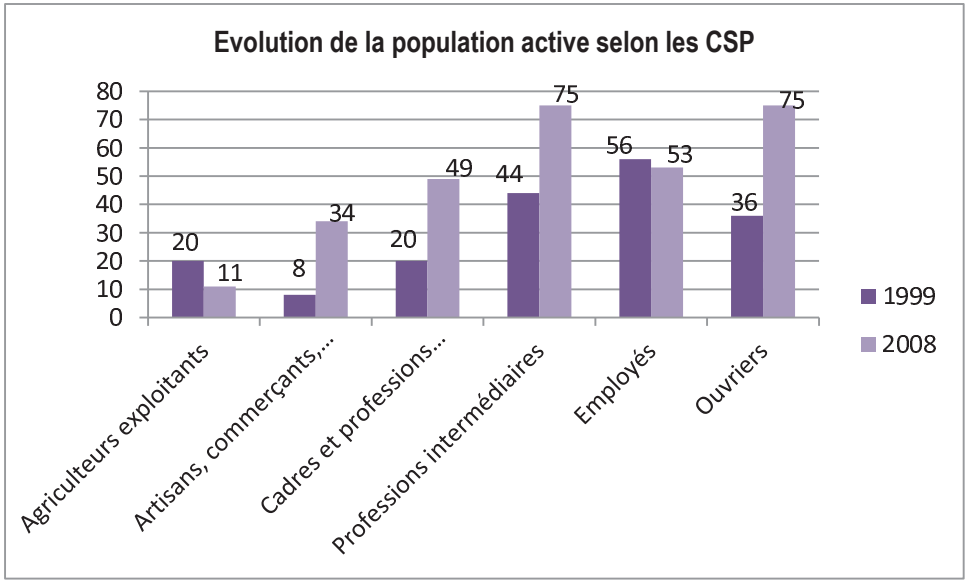

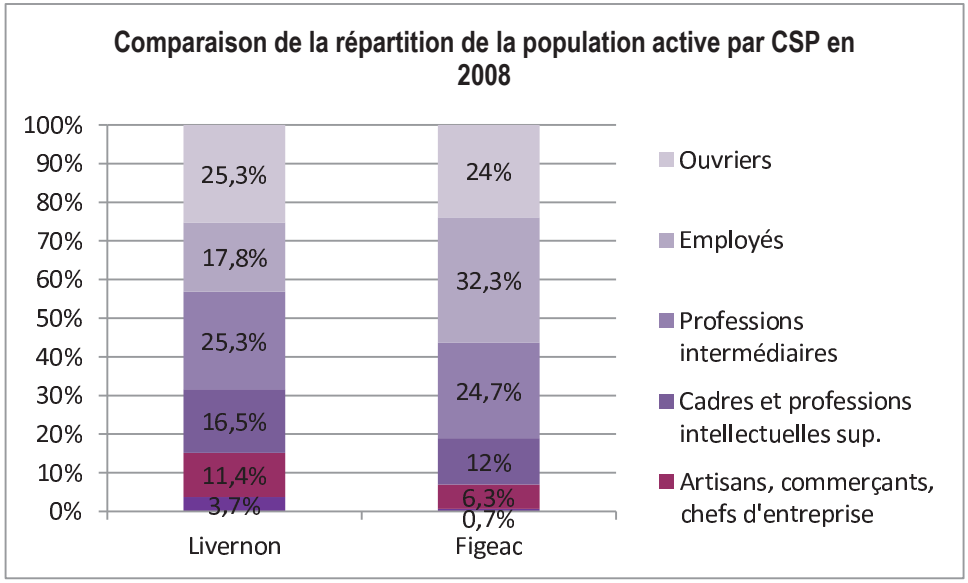

3.2. DES ACTIFS DEPENDANTS DU BASSIN D'EMPLOI DE FIGEAC

Comme la plupart des communes situées en périphérie d'agglomération, Livernon est dépendante du bassin d'emploi de Figeac, mais cette dépendance à tendance à s'accroître. Plus de la moitié des habitants de Livernon travaillent dans une autre commune du département notamment Figeac. Il faut toutefois noter que l'autre moitié travaille sur la commune de Livernon.

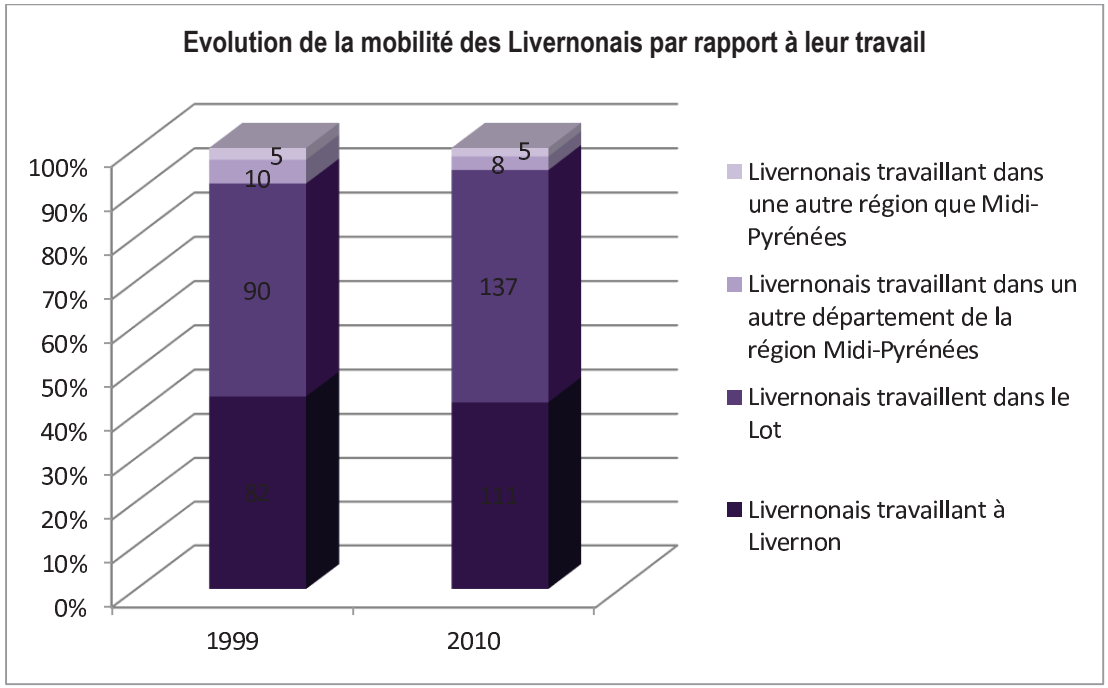

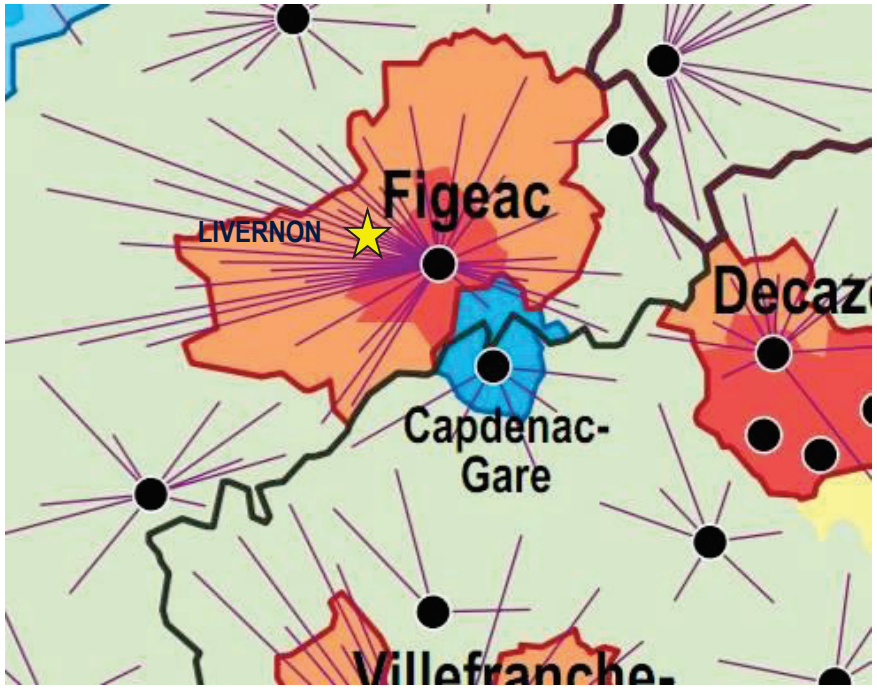

Figeac est un pôle urbain d'une aire urbaine et Capdenac-gare est un pôle d'emploi de l'espace rural

Source : territoires vécus, édition 2002, INSEE

3.3. UN PATRIMOINE, FORCE D'ATTRACTION DU TERRITOIRE

Plusieurs éléments sur la commune sont à visiter comme l'Eglise Saint Rémy, la halle qui surplombe le foirail, le menhir de Bélinac, le dolmen de la Pierre Martine (le plus visité et le plus monumental du Quercy), les dolmens des Pouzats et de la Devèze.

Des circuits de randonnées permettent de découvrir le paysage de Livernon. Des circuits sur la thématique de l'eau existent notamment afin de découvrir l'oasis, les puits et les fontaines du village.

Enfin, le lac laman est sans nul doute le site rural le plus photographié du Quercy tant il est emblématique des paysages du Causse. Il marie deux éléments : l'eau et la pierre.

Des aménagements touristiques comme des tables de pique nique existent sur certains sites. Il s'agirait de développer la mise en place de ce type de mobilier.

Une diversité de patrimoine à découvrir : puits, dolmen de la Pierre Martine, menhir de Bélinac, lac laman, mobilier touristique

3.4. SECTEUR AGRICOLE (SOURCE ADASEA ET RECENSEMENT AGRICOLE 2010)

Historiquement, les exploitations du Causse sont orientées presque exclusivement sur la production d'ovin viande en système extensif. Aujourd'hui, même si l'élevage ovin reste dominant (il est encore présent sur plus de la moitié des exploitations), de nouvelles productions se sont développées au fil des installations et des difficultés économiques que connaît la filière ovine. Des élevages de palmipèdes et surtout de caprins pour la production de lait ont été mis en place assez récemment et occupent aujourd'hui une place importante dans l'économie agricole locale.

Le territoire de Livernon ne présente pas de contraintes géographiques fortes, si ce n'est la faible qualité des sols sur les parties Causses. La part du foncier dédié à l'agriculture est de l'ordre de 70% de la surface totale. Les sols sont souvent très superficiels avec de nombreux affleurement rocheux, ce qui interdit tout travail du sol sur une grande partie du territoire. Le parcours clôturé pour le pâturage des ovins est donc le mode privilégié d'utilisation de ces espaces. Les surfaces déclarées en landes représentent près de 70% des surfaces agricoles. Les prairies et les quelques hectares de céréales se concentrent dans certains secteurs très définis où les sols sont plus profonds : au nord du bourg est au Sud-Est de la commune.

OCCUPATION DU SOL DES TERRES AGRICOLES (Source ADASEA)

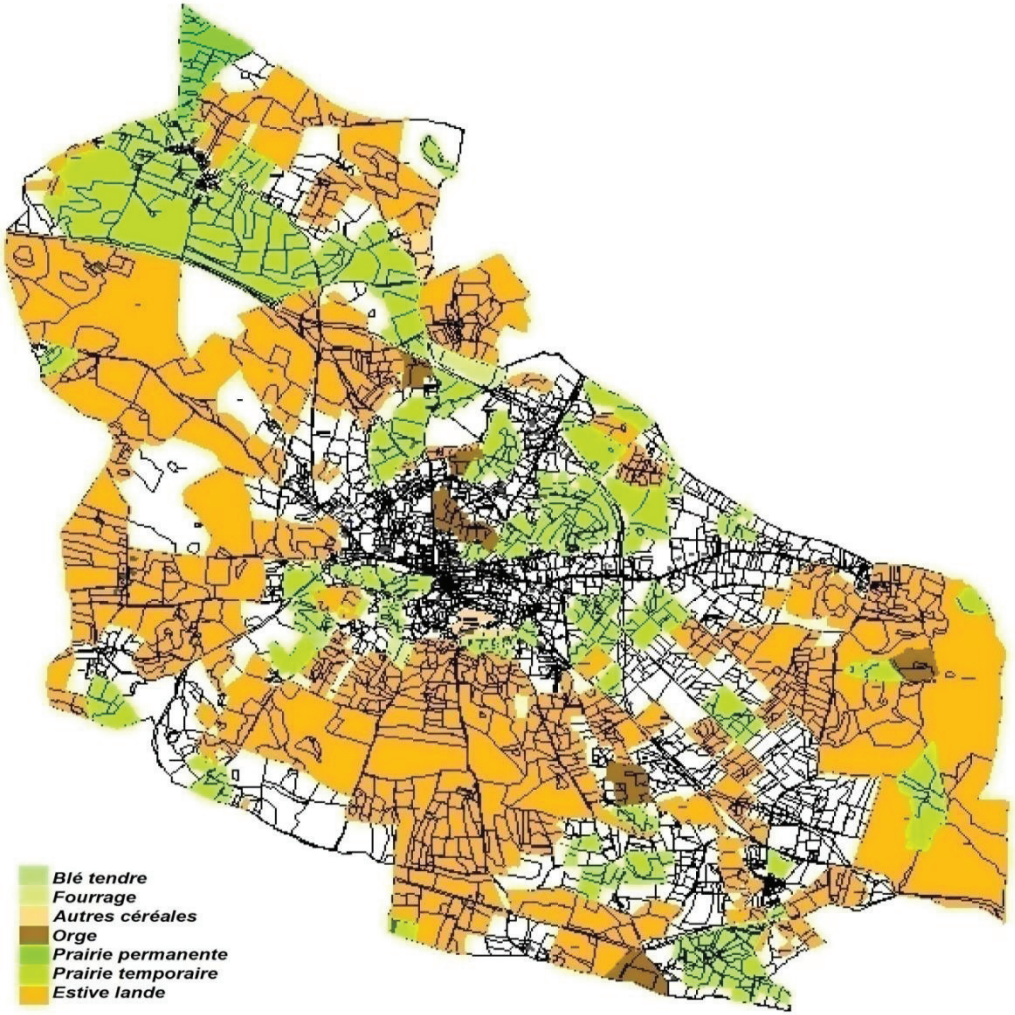

Céréales	Prairies temporaires	Prairies permanentes	Landes	Hors agricole	Total agricole	Part de la surface communale
44 ha	402 ha	33 ha	1178 ha	134 ha	1790 ha	68%

	2000	2010
SAU	1630 ha	1110 ha
Nombre d'exploitations	19	20
SAU moyenne	85,8 ha	55,5 ha
Cheptels (unité gros bétail tous aliments)	1023	848

25 chefs d'exploitations et coexploitants en 2010.

La coopérative GEOC, installée sur Livernon, regroupe 136 éleveurs ovins situés sur l'ensemble du département. Ces missions sont la commercialisation des agneaux produits par les adhérents en les aidants dans la gestion de leur exploitation. La coopérative est également animatrice dans la production d'Agneaux Fermiers du Quercy Label Rouge, bénéficiant d'une notoriété que le terroir lui confère.

La commune de Livernon est incluse dans l'aire géographique des AOC Rocamadour, Bleu des Causses ainsi que les IGP Agneau du Quercy, Canard à fois gras du Sud-ouest, Comté tolosan, Côtes du Lot, Jambon de Bayonne, Porc du Limousin, Pruneau d'Agen, Veau de l'Aveyron et du Ségala et veau du Limousin.

Ce document est protégé suivant les termes de l'option A prévue à l'article 25 du CCAG PI du 16/10/2009

4. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

L'analyse des données socio-économique met en exergue des dynamiques spécifiques au territoire de Livernon tant au niveau démographique qu'économique.

Ces grands enjeux identifiés sont les suivants :

- **Prendre en compte le développement de Livernon actuel** due à sa position géographique et à son cadre de vie dans le développement futur du territoire communal,
- **Poursuivre l'accueil de nouvelles populations jeunes et actives** dans la continuité des 10 dernières années,
- Encourager **la diversification du parc de logements**, essentiellement constitué de maisons individuelles consommatrices d'espaces, en proposant de nouvelles formes urbaines (comme c'est déjà le cas avec la réhabilitation de la gendarmerie et les logements mitoyens sociaux),
- **Veiller à maintenir et développer un réseau d'activités économique locales** sur le territoire communal se traduisant par une offre de services satisfaisante,
- Mettre en valeur le patrimoine local et architectural comme levier d'une **attractivité touristique** pour la commune,
- Préserver et intégrer **la valeur des terres agricoles** dans le développement de Livernon,
- Tenir compte **des projets des jeunes exploitants agricoles** ainsi que leurs activités au sein du territoire communal.

Ce document est protégé suivant les termes de l'option A prévue à l'article 25 du CCAG PI du 16/10/2009

LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE LIVERNON

Ce document est protégé suivant les termes de l'option A prévue à l'article 25 du CCAG PI du 16/10/2009

1. Les perspectives de developpement urbain a Livernon

1.1. Le potentiel foncier existant sur le territoire communal – le bilan du POS

La commune de Livernon bénéficie d'un potentiel de développement existant de 97,4 hectares dans le document d'urbanisme en vigueur. En effet, le POS compte 1,93 ha de zones UA (centre ancien) qui ne comporte pas de dents creuses, 46,19 ha de zones UB (extension du pôle urbain) qui compte 19,27 ha de dents creuses soit 43% de la zone. Le POS comporte également 125,9 ha de zones NB, zones qui n'existent plus dans les PLU. Ces zones permettaient de classer des terrains pour de l'habitat diffus. Sur la totalité des zones NB, il reste 78,13 ha de dents creuses soit 62% de la zone.

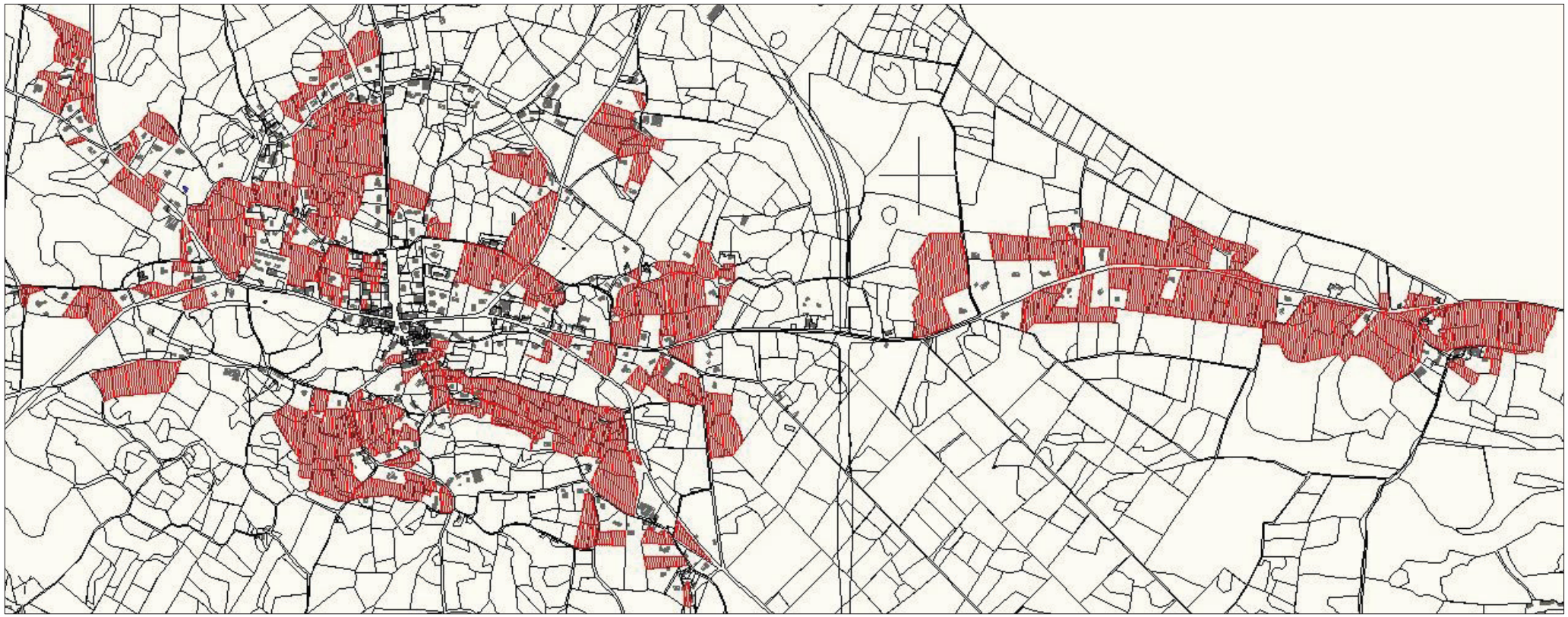

Les dents creuses du centre bourg et de Bresquejouls

Les dents creuses de Bélinas, des Cabanes et de Viazac

Localisation	Potentiel
Zone UB	19,27 ha
Zone Nb à Bresquejouls	25,53ha
Zone Nb aux Cabanes	3,32 ha
Zone Nb à Bélinac	4,47 ha
Zone Nb à Viazac	9,29 ha
Zone Nb à la Combe du Peyrou	3,81 ha
Zones Nb au Sol d'Izac	3,25 ha
Zone Nb à la Combe de Tourniac	2,63 ha
Zone Nb au Mas de Cardaye	2,39 ha
Zone Nb aux Caritas – les Aillos	5,51 ha
Zone Nb à Janduret – Vignes de Gajol – les Cotes – Mas de la Latapoune	15,85 ha
Zone Nb au Champ long	2,08 ha
Total	**97,4 ha**

1.2. BESOIN EN LOGEMENTS EN 2025 POUR ASSURER LE MAINTIEN DE LA POPULATION DE LIVERNON

Entre 1999 et 2011, Livernon connaît une croissance dans sa production de logements équivalente au taux de croissance démographique observé sur la commune. 99 logements se sont en effet construits sur la commune en dix ans pour 185 habitants accueillis sur la même période. Etant donné que l'Insee recense en 2011 environ 2,4 personnes par ménages, on s'aperçoit que la production de logements a été supérieure aux besoins nécessaires pour accueillir les nouveaux habitants. En effet, quatre mécanismes ont joué un rôle dans la production de logements nécessaires au maintien de la population qui habitait à Livernon en 1999.

Ces quatre mécanismes qui sont intervenus ces dix dernières années risquent d'avoir également un impact sur la production de logements futurs. Ils sont donc à prendre en compte pour définir la production totale de logement à Livernon d'ici 2025, en tenant compte de l'arrivée de nouvelles populations et de la production de logements nécessaires au maintien de la population de 2011 :

- Le renouvellement des logements : Parallèlement à la production de nouvelles constructions, certains logements existants peuvent être démolis, abandonnés ou affectés à un autre usage et devenir des locaux d'activité, tandis que des locaux d'activités peuvent à l'inverse être transformés en logements. Les constructions existantes peuvent également être divisées en plusieurs logements là où il n'y en avait qu'un auparavant.
- Le desserrement de la population : La production de logements doit également être suffisante pour assumer de nouveaux modes de comportements sociaux des résidents actuels à Livernon. Le nombre moyen de personnes par ménage étant en baisse sur la commune, les décohabitations impliquent la production de d'avantage de logements pour la population résidente en 2011.
- La variation du nombre de logements vacants : Certains logements existants peuvent être laissés inoccupés en attendant la vente ou la location, ou abandonnés, voire déclarés insalubres, tendis que d'autres sont réhabilités et s'ajoutent dans le parc de résidences.
- La variation du nombre de résidences secondaires : Certains logements existants peuvent devenir des résidences secondaires si le territoire devient attractif et touristique. A l'inverse, des résidences secondaires peuvent être réinjectés dans le parc de résidences principales.

Ce document est protégé suivant les termes de l'option A prévue à l'article 25 du CCAG PI du 16/10/2009

1.2.1. Le phénomène de renouvellement

Le renouvellement se calcule en comparant le nombre de logements construits durant une période et la variation du parc total de logements durant la même période. Le parc de logements est passé de 271 en 1999 à 367 en 2011 à Livernon, soit une augmentation de 96 logements. Durant la même période, 99 logements ont été construits.

96 (augmentation du parc total) - 99 (logements construits) = 3 logements ont changé de destination entre 1999 et 2011

Cela représente 0,8% du parc de logements de 2011.

Ce taux est très faible et il n'existe pas sur la commune de projet de renouvellement comme cela a pu être le cas (exemple de l'ancienne gendramerie). On peut estimer que le renouvellement n'est pas un facteur qui fevra varier l'évolution du nombre de logements sur la commune de Livernon.

1.2.2. Vers un desserrement progressif de la taille des ménages en 2025

Sur la commune, le nombre de personnes par ménage est en baisse depuis 1968. Il y a tout lieu de penser que le phénomène de diminution de la taille des ménages et du desserrement risque de perdurer ou tout du moins de se maintenir. Actuellement la taille moyenne des ménages à Livernon est de 2,4.

D'ici 2025, la taille des ménages diminuera probablement à 2,3 personnes par logement.

649 (population des résidences principales en 2009) / 2,3 = 282 résidences principales

282 – 275 (nombre de résidences principales en 2011) = 7

Il faudra à termes créer 7 logements supplémentaires pour permettre le maintien de la population.

1.2.3. Une stabilisation de la part des logements vacants dans le parc de 2025

Sur la commune de Livernon compte 18 logements vacants en 2011, soit un taux de vacance de 5,3 %. Vu la faute baisse entre 1999 et 2011 et la poursuite de la pression foncière sur Livernon (agrandissement du Quercy pôle), on estime que ce taux va se maintenir à 5 % d'ici 2025.

1.2.4. La poursuite de la baisse de la part des résidences secondaires dans le parc de 2025

La part des résidences secondaires est en baisse depuis 1982 passant de 32 à 20% en 2011. Toutefois, même si la part des résidences secondaires a diminué, leur nombre en volume retrouve som importance. En effet, en 1982 ; les résidneces secondaires représentaient 32% du parc de logements soit 71 logements en 2011 c'est 20% du parc de logements pour 73 logements. On peut donc estimer que le nopmbre en volume se stabilise depuis une trentaine d'années.

1.2.5. Récapitulatif des besoins en logements d'ici 2025 pour assurer le maintien de la population

	Besoin en logements pour maintenir la population de 2009
Renouvellement	0 logement à produire
Desserrement	+ 7 logements à produire
Logements vacants	0 logement vacant
Résidences secondaires	0 logement secondaire
Total	7 logements à produire

La commune doit produire 7 logements d'ici 2025 pour maintenir le population actuelle sur la commune

1.3. OBJECTIFS DEMOGRAPHIQUES ET BESOINS EN LOGEMENTS D'ICI 2025

1.3.1. Explication des scénarios choisis

Livernon est une commune qui a connu un boom démographique amorcé dans les années 1990. L'agrandissement du Quercy Pôle (Calfatech, pépinière d'entreprises) à seulement 10 minutes de Livernon, la mise en place de la déviation de Figeac peut laisser penser que le taux de croissance de 2,8% entre 1999 et 2011 va se poursuivre (scenario 1).

On peut également penser que même avec l'arrivée de Calfatech, le développement urbain de Livernon va s'essouffler au profit des villes voisines comme Assier. Ainsi, l'arrivée d'une nouvelle population pourrait connaître un ralentissement de la croissance démographique passant à 2,1%, similaire au taux de croissance de la commune entre 1990 et 1999 (scenario 2).

1.3.2 Calcul des besoins en logements

	Scénario 1 : + 2,8 % / an pendant 14 ans	**Scénario 2 : + 2,1 % / an pendant 14 ans**
Population estimée en 2025	649 (*population de 2009*) x 1,472 (*taux d'intérêt composé de 2,8 % pendant 14 ans*) = **955 habitants en 2025**	649 (*population de 2009*) x 1,338 (*taux d'intérêt composé de 2,1 % pendant 14 ans*) = **868 habitants en 2025**
Population supplémentaire	306 habitants de plus qu'en 2011	219 habitants de plus qu'en 2011
Besoin en logements pour accueillir la population future en 2025	306 / 2,3 (taux d'occupation des logements) = 133 logements soit 9 logements par an	219 / 2,3 (taux d'occupation des logements) = 95 logements soit entre 7 logements par an
Prise en compte des quatre phénomènes	7 logements à produire	
Logements à produire d'ici 2025	**140 logements à produire d'ici 2025**	**102 logements à produire d'ici 2025**

1.4. OBJECTIF DE REDUCTION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

La consommation foncière sur les espaces naturels, forestiers et agricoles devra, à l'avenir, être plus vertueuse que sur les dix dernières années. Les scénarios de développement doivent tenir compte d'un objectif foncier à ne pas dépasser pour préserver les espaces naturels et agricoles, tout en restant en cohérence avec les densités observées sur la commune. Afin que l'agriculture reste un secteur d'activité pérenne dans l'économie locale, et que les corridors écologiques soient préservés de l'urbanisation, le développement urbain sur Livernon devra consommer moins que sur les dix dernières années, soit moins de 24 hectares.

Entre 2002 et 2012, 101 logements ont été construits. La consommation moyenne par logements sur ces dix dernières années est donc d'environ 2,2 logement/ha.

1.5. ESTIMATION DES BESOINS EN FONCIER D'ICI 2025

		Scénario 1 : + 2,8 % / an	Scénario 2 : + 2,1 % / an
Objectif de population pour 2025		955 habitants	868 habitants
Population supplémentaire à 2011		306 habitants supplémentaires	219 supplémentaires
Logements supplémentaires à produire		140 logements à produire	102 logements à produire
Besoins fonciers	**10 logements / hectares**	**14,0 hectares**	**10,2 hectares**
	13 logements / hectares	**10,78 hectares**	**7,85 hectares**
	15 logements / hectares	**9,32 hectares**	**6,79 hectares**

Selon l'hypothèse choisie et la densité souhaitée, la commune de Livernon pourra ouvrir entre 7 et 14 hectares.

Les densités observées récemment sur les quartiers les plus récents s'échelonnent entre 8 et une vingtaine de logements/ha (même si les logements les plus denses restent minoritaires). Il s'agit dans les futurs quartiers de réaliser des opérations aussi peu consommatrices de foncier que par le passé.

1.6. ESTIMATION DES BESOINS INDUITS EN EQUIPEMENTS D'ICI 2025

	Scénario 1 : + 2,8 % / an	Scénario 2 : + 2,1 % / an
Objectif de population pour 2025	955 habitants	817 habitants
Population supplémentaire à 2011	306 habitants supplémentaires	219 habitants supplémentaires
Logements supplémentaires	140 logements à produire	102 logements à produire
Besoin en équipement scolaire *0,35 élèves par nouveaux logements*	49 élèves supplémentaires 2 classes de plus	36 élèves supplémentaires 1 à 2 classes de plus
Besoin en équipement périscolaire *1 place pour 40 logements en CLSH* *1 place pour 50 logements en crèche* *1 place pour 100 logements en garderie*	3,5 enfants supplémentaires en CLSH 3 enfants supplémentaires en crèche 1 enfant supplémentaire en garderie	2,5 enfants supplémentaires en CLSH 2 enfants supplémentaires en crèche 1 enfant supplémentaire en garderie
Besoin en eau 120 litres / jour / habitants	36 720 l/j supplémentaires	26 280 l/j supplémentaires
Besoin en véhicules supplémentaires 1,6 véhicule par ménages	87 véhicules supplémentaires	64 véhicules supplémentaires
Besoin en place de cimetière 1 place pour 4 habitants	76 places supplémentaires	55 places supplémentaires

Ce document est protégé suivant les termes de l'option A prévue à l'article 25 du CCAG PI du 16/10/2009